

Regard sur ma ville

Sorel-Tracy aura son complexe aquatique!

La Ville de Sorel-Tracy a obtenu une réponse positive du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS-EMBI), le 22 juin dernier, pour la construction du complexe aquatique. Au total, les gouvernements fédéral et provincial octroient à parts égales le montant maximal, soit 20 M\$, ce qui représente près des deux tiers du coût total du projet estimé à 31 M\$. La ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de La Condition féminine, Mme Isabelle Charest, s'est d'ailleurs déplacée à Sorel-Tracy, pour en faire l'annonce.

Le projet de complexe aquatique fait partie des 3 seuls ayant obtenu la somme maximale en subventions de la part des gouvernements fédéral et provincial parmi toutes les demandes soumises lors du dépôt des candidatures en février 2020. Le projet déposé en février 2020 comprend un bassin sportif, favorisant l'entraînement et la tenue de compétitions, un bassin récréatif, une zone de jeux d'eau, un sauna sec et des salles multidisciplinaires.

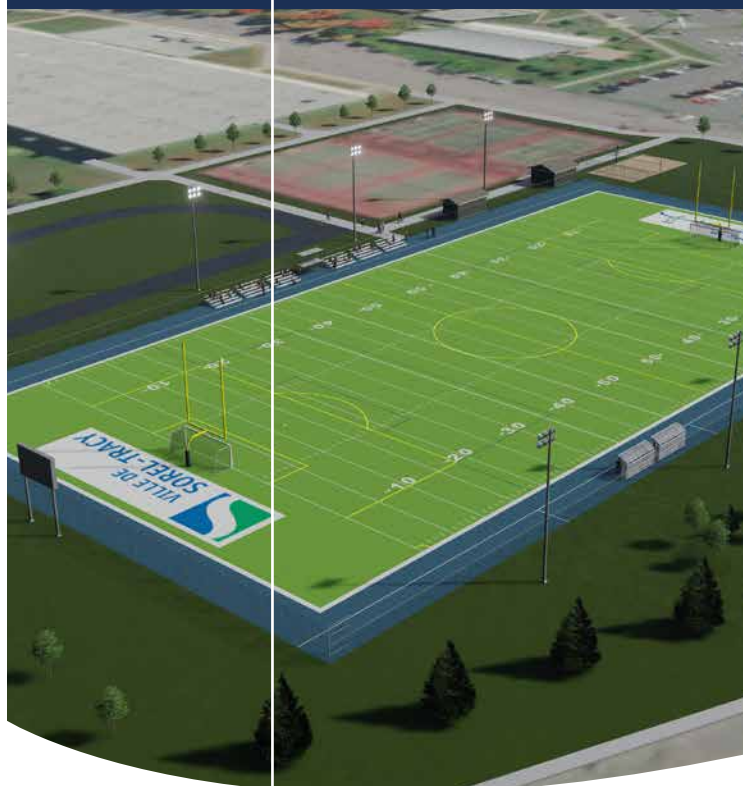
Le terrain choisi, présentement vacant, est situé au 3030, place des Loisirs à Sorel-Tracy. Son choix est stratégique, puisqu'il est situé près de plusieurs établissements scolaires et du futur terrain synthétique. Des étudiants de différents niveaux pourront donc profiter des installations.

Si tout se déroule comme prévu, le nouveau complexe aquatique pourrait ouvrir ses portes dès 2024.

Mise au point - terrain synthétique

La Ville de Sorel-Tracy a reçu la confirmation: le ministère de l'Éducation du Québec a autorisé la signature du bail emphytéotique par le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy! Cette signature donnera le coup d'envoi à l'aménagement du terrain synthétique sur les terrains de l'école secondaire Bernard-Gariépy et permettra d'enclencher officiellement le processus d'appels d'offres.

Pour plus de détails sur le complexe aquatique et le terrain synthétique, consultez notre section Grands projets sur le site Web de la Ville à ville.sorel-tracy.qc.ca.



NOTE AUX LECTEURS!

Le bulletin municipal **Regard sur ma ville** change de format et se retrouve dans le journal pour l'édition automne 2021! Il n'y aura donc pas de distribution de la brochure papier, mais une version numérique est disponible en ligne au ville.sorel-tracy.qc.ca.

Quant à la section **Temps libre**, elle est disponible uniquement en ligne au ville.sorel-tracy.qc.ca.



maire@ville.sorel-tracy.qc.ca

COMME À CHAQUE ANNÉE, AFIN QUE VOUS PUISSIEZ MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE MUNICIPALE, J'AI LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER LES POINTS IMPORTANTS DU RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SOREL-TRACY AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE.

1. États financiers 2020

Les prévisions budgétaires non consolidées, pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2020, s'élevaient à 61,1 M\$. Les revenus de fonctionnement pour 2020 ont finalement été de 64,9 M\$, tandis que les dépenses et autres éléments fiscaux se sont élevés à 58,4 M\$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé (surplus budgétaire) a donc atteint 6,55 M\$ à la fin de l'exercice, ce qui représente 10,8 % du budget original.

2020 : une année particulière

Il est essentiel de mentionner que le surplus budgétaire de 6,55 M\$ est dû au contexte particulier lié à la pandémie de la COVID-19.

En effet, la Ville de Sorel-Tracy a enregistré des revenus supplémentaires inattendus d'un montant total de 3,8 M\$. Ces revenus sont notamment issus de la subvention de 2,2 M\$ que la Ville a reçue dans le cadre du programme *Aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19*.

S'ajoutent également à cela des revenus supplémentaires de 1,2 M\$ en droits de mutation, aussi appelés taxe de bienvenue. En 2020, il y a eu énormément de transactions immobilières, ce qui a créé des revenus supplémentaires.

En plus, les dépenses de la Ville ont aussi été influencées par la pandémie et elles ont baissé de 2,7 M\$. Ces diminutions s'expliquent entre autres par une baisse de plus de 1 M\$ des dépenses de l'administration générale en lien avec la réduction des salaires et des charges sociales à la suite de l'arrêt temporaire de plusieurs activités. La situation est similaire concernant les dépenses d'opérations en loisirs qui ont diminué de plus de 1 M\$ puisque beaucoup d'événements, d'activités culturelles et sportives ont été annulés et que des édifices ont été fermés.

Enfin, les immobilisations payées au comptant ont été de seulement 516 000 \$, alors que le budget prévoyait plus de 1 M\$. Vous comprendrez que plusieurs projets d'investissements ont dû être reportés dans les circonstances.

La bonne nouvelle : ce surplus inattendu a permis de ne pas augmenter le compte de taxes des citoyennes et citoyens, tout en mettant la Ville dans une meilleure posture pour favoriser la relance en 2021.

Des investissements pour les citoyens

En 2020, les principaux projets représentaient des investissements de 8,6 M\$. Seulement dans les infrastructures urbaines, la somme de 4,7 M\$ a été investie durant l'année.

Nos rues

Nous avons réalisé des travaux de réfection et d'embellissement à plusieurs endroits de notre réseau routier, notamment sur le boulevard Fiset et le chemin de la Sauvagine, à l'intersection de la rue Augusta et du boulevard Fiset, à la place Laurentienne et sur la rue Lambert.

Ces travaux incluent également des réfections majeures de trottoirs, de chaussées et de pistes cyclables.



Nos bâtiments

Nous avons investi 920 000 \$ pour des rénovations et des travaux de mise aux normes pour certains de nos bâtiments municipaux. Les principales rénovations ont été effectuées à la bibliothèque « Le Survenant » pour la réfection de son enveloppe extérieure, au centre récréatif Au-fil-des-ans pour la réfection de la toiture et au chalet du parc Réal-Lemieux. La somme de 550 000 \$ a été investie pour améliorer la Centrale de traitement de l'eau.

Nos parcs

En 2020, les citoyens ont été nombreux à visiter les différents parcs. De son côté, la Ville de Sorel-Tracy a investi 635 000 \$ pour améliorer ses parcs. Nous avons aménagé un nouveau parcours d'hébertisme au parc De Grandpré. Nous avons également réalisé des améliorations dans les parcs suivants : des Roitelets, Dorimène-Desjardins, du Versant et Maisouna. On a aussi construit une deuxième patinoire multifonctionnelle à l'école Laplume, en plus de compléter l'aménagement du parc Bibeau.

Embellissement et verdissement

La Ville de Sorel-Tracy a investi afin d'embellir et de verdir l'espace public. Par exemple, nous avons poursuivi notre projet de verdissement des îlots sur le boulevard Fiset en ajoutant des arbres et des végétaux afin de réduire les îlots de chaleur. Aussi, dans le cadre de la campagne *J'ai trouvé à Sorel-Tracy* de la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy, en partenariat avec Rio Tinto et Desjardins, nous avons installé des pots de fleurs partout au centre-ville à l'été 2020. Enfin, nous avons planté de nombreux arbres sur le territoire.

Développement économique

Un des événements importants de 2020, c'est la signature d'une entente pour l'exploitation et le développement du terminal portuaire à Sorel-Tracy avec l'entreprise QSL, une entreprise de classe mondiale spécialisée dans l'opération de terminaux portuaires, l'arrimage, la logistique et le transport.

À terme, le projet représentera des investissements privés de près de 20 M\$ et permettra de créer une quarantaine de nouveaux emplois bien rémunérés dans la région.

Encore plus d'investissements

Nous avons investi 1,7 M\$ pour de nouveaux projets et pour faire différentes acquisitions. Par exemple, nous avons acheté et installé de nouvelles décorations hivernales.

De ce montant, 550 000 \$ ont servi pour le maintien de la flotte de véhicules de la Ville, incluant l'acquisition d'un camion dix roues avec benne et d'une chargeuse-rétrocaveuse.

2. Rapport du vérificateur externe

L'audit des livres de la Ville de Sorel-Tracy a été effectué par RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L., CPA auditeur. La firme a procédé à l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Sorel-Tracy au 31 décembre 2020, des états consolidés des résultats, de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De l'avis des auditeurs, nos états financiers consolidés donnent une image fidèle de notre situation financière au 31 décembre 2020, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Serge Péloquin
Maire
450 780-5600, poste 5655



Un vent de changement

Ayant été élu à l'élection partielle de novembre 2020 dans le quartier Du Faubourg, je m'engage principalement à promouvoir la vision et les besoins de mes électeurs et électrices pour le développement du quartier, mais aussi de Sorel-Tracy. Je travaille déjà en étroite collaboration avec les employés de la Ville afin de garder les lieux propres et sécuritaires. Pour l'année 2022, de beaux projets seront réalisés dans notre quartier, entre autres, le réaménagement du parc Monseigneur-Nadeau avec sa surface multifonctionnelle qui pourra être en opération 12 mois par année, autant pour le hockey en hiver, que pour le deck hockey et le basketball en été. Plusieurs investissements pour la réfection du réseau d'aqueduc dans le secteur Manseau et Crépeau seront aussi mis en place.

Je vous souhaite un bel été!

Je demeure disponible!

Stéphane Béland

Conseiller
District Du Faubourg
450 780-5600, poste 5005



stephane.beland@ville.sorel-tracy.qc.ca

Mise à niveau et agrandissement du parc de planche à roulettes

Depuis le 30 juillet, les amateurs de planche sont invités à découvrir les nombreuses améliorations apportées au parc situé à l'arrière de la Maison des jeunes « La Place » (95, chemin des Patriotes). Ils pourront notamment constater l'ajout des coins pyramides, des rails, des rampes d'escaliers, des barres de glisse et d'un immense mur en demi-lune qui, en plus d'offrir une grande surface de glisse, réduira considérablement le bruit pour le voisinage.

Rappelons que ce projet est rendu possible grâce à un investissement de la Ville de Sorel-Tracy de 627 600 \$ et d'une subvention de 183 133 \$ provenant du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC de Pierre-De Saurel.

Élection municipale du 7 novembre 2021

Le 7 novembre 2021, les électeurs et électrices de la Ville de Sorel-Tracy éliront les personnes qui formeront le conseil municipal pour les quatre prochaines années.

Si vous voulez que soit élu un candidat ou une candidate dont les orientations correspondent aux vôtres, saisissez l'occasion et participez au scrutin municipal de 2021.

Le conseil municipal élu aura à prendre des décisions sur les orientations et les priorités d'action de la Ville et en administrer les affaires. Le rôle du conseil municipal est de s'assurer que les services offerts aux citoyens répondent aux besoins de la collectivité.

En ma qualité de greffier de la Ville de Sorel-Tracy, j'ai la responsabilité d'agir comme président d'élection, de veiller à son bon déroulement et de m'assurer que toute personne qui a le droit de voter puisse exercer ce droit dans les meilleures conditions possibles, en conformité avec les règles édictées par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Vous pouvez adresser toute demande de renseignements au bureau du président d'élection, situé à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, au 71, rue Charlotte C.P. 368 J3P 7K1, par courriel à elections@ville.sorel-tracy.qc.ca ou téléphoner au 450 780-5600, poste 5611.

Le président d'élection
René Chevalier



Les grandes étapes de l'élection municipale 2021

- Révision de la liste électorale : période à être déterminée par le président d'élection.
- Période pour déposer une déclaration de candidature : du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021, jusqu'à 16 h 30.
- Vote par anticipation : le dimanche 31 octobre 2021 de 9 h 30 à 20 h.
- Vote au bureau du président d'élection : période à être déterminée par le président d'élection.
- Jour du scrutin : le dimanche 7 novembre 2021, de 9 h 30 à 20 h



Pour pouvoir voter, il faut :

Être un électeur inscrit sur la liste électorale du 7 novembre 2021 en rencontrant les conditions suivantes en date du 1^{er} septembre 2021 :

- être une personne physique;
- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être dans un cas d'incapacité de voter prévu par la loi (en curatelle ou coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse);
- remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - être domicilié sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy, et depuis au moins six mois, au Québec;
 - être, depuis au moins douze mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé à Sorel-Tracy.

ET

- avoir 18 ans le 7 novembre 2021.

Vote par correspondance

Le vote par correspondance sera possible pour un électeur non domicilié sur le territoire de la ville, un électeur âgé de 70 ans et plus, un électeur domicilié dans une résidence pour personnes âgées reconnue ou dans un CHSLD et un électeur en isolement dû à la Covid-19 qui en fait expressément la demande.

Qui peut se présenter au poste de maire ou de conseiller ?

Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la Ville de Sorel-Tracy et qui y réside de façon continue ou non depuis au moins le 1^{er} septembre 2020.

Comment peut-on se présenter à un poste de membre du conseil ?

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Ville à la fois, en produisant une déclaration écrite de candidature auprès du président d'élection.

Le formulaire requis est présentement disponible au bureau de ce dernier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, au 71, rue Charlotte. La déclaration de candidature devra, sous peine de rejet, être produite au bureau du président d'élection entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre 2021 selon l'horaire suivant :

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h. Exceptionnellement, le vendredi 1^{er} octobre, le président d'élection sera présent, de façon continue, de 9 h à 16 h 30 pour recevoir les déclarations de candidature.

Aucune déclaration de candidature ne sera acceptée après 16 h 30, le 1^{er} octobre.

Personnel électoral recherché

Toute personne intéressée à travailler le jour du vote par anticipation ou le jour du scrutin doit compléter une demande à cet effet. Vous pouvez obtenir un formulaire au bureau du président d'élection au 71, rue Charlotte, Sorel-Tracy, durant les heures de bureau ou sur le site Internet de la Ville au ville.sorel-tracy.qc.ca dans la section Élections municipales 2021.

Lampadaire de rue défectueux

Lorsque vous désirez signaler une lumière de rue brûlée, voici la marche à suivre :

- Prenez en note le numéro d'identification du lampadaire. Tous les lampadaires de la Ville de Sorel-Tracy sont identifiés de la même façon, avec un numéro à 4 chiffres.
- Contactez le Service des travaux publics de la Ville de Sorel-Tracy en composant le 450 780-5600, poste 5700, ou par courriel à receptiontp@ville.sorel-tracy.qc.ca et signalez le lampadaire défectueux avec son numéro d'identification.

Le Service des travaux publics s'assurera par la suite d'effectuer ou de superviser les réparations nécessaires.



L'importance de l'entretien de sa cheminée!

Dans peu de temps, plusieurs d'entre vous commenceront l'utilisation de leur poêle à bois. Le ramonage de votre cheminée permet d'éviter l'accumulation de crésote dans votre conduit de cheminée et diminue le risque d'incendie.

Chauffage au bois : mesures à prendre

Nous vous rappelons également que vous devez alimenter votre poêle uniquement avec du bois sec, naturel et non traité. Il est aussi important de ventiler suffisamment la pièce pendant la combustion afin d'éviter tout retour de fumée. Pour assurer un bon tirage de la cheminée, un apport suffisant d'air frais est essentiel.

En respectant ces mesures, vous diminuerez de beaucoup les risques d'incendie à votre domicile. Nous vous rappelons aussi l'importance d'avoir un avertisseur de fumée par étage avec des piles fonctionnelles. Notez qu'il existe toujours une possibilité d'intoxication au monoxyde de carbone lorsqu'on possède un foyer à combustion. Le monoxyde de carbone est le produit de la mauvaise combustion du combustible qui se mélange avec l'air ambiant. Incolore et inodore, il peut être mortel en grande quantité. Pour cette raison, nous vous recommandons l'installation d'un détecteur au monoxyde de carbone dans votre résidence si vous possédez un foyer à combustion.

Remisage d'un véhicule récréatif en période hivernale

- Un véhicule récréatif ne peut être remisé ou stationné en cour avant ou latérale sur rue pour la période du **16 novembre au 14 avril**.
- Le véhicule récréatif peut être remisé ou stationné seulement sur un terrain occupé par un bâtiment principal.
- Le véhicule récréatif doit appartenir à l'occupant du terrain sur lequel il est remisé ou stationné.
- Pas plus de deux véhicules récréatifs peuvent être remisés ou stationnés sur un même terrain.
- Le véhicule récréatif doit être remisé ou stationné à une distance minimale de 1,5 mètre d'une ligne latérale ou arrière ainsi que du pavage de la rue.
- Les dimensions maximales autorisées pour les véhicules récréatifs sont fixées comme suit :
 - hauteur : 4 mètres;
 - longueur : 12 mètres;
 - largeur : 2,75 mètres.
- Le véhicule récréatif ne peut être utilisé à des fins d'hébergement lorsque remisé ou stationné.
- Le véhicule doit être immatriculé et en bon état de fonctionnement.

Outre les véhicules récréatifs, cette réglementation s'applique également pour un bateau de plaisance, une roulotte, une moto-marine, une remorque et tout autre véhicule similaire.

Renseignements supplémentaires 450 780-5600, poste 5690.



Fermeture des bureaux administratifs

Les bureaux administratifs de la Ville de Sorel-Tracy seront fermés pour le congé de la fête du Travail le **lundi 6 septembre** et pour le congé de l'Action de grâce le **lundi 11 octobre**.

Heures d'ouverture

Horaire d'été du 3 mai à l'Action de grâce (11 octobre)

Du lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Le vendredi 8 h à 12 h

Horaire régulier à compter du 12 octobre

Du lundi au jeudi 8 h 15 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30
Le vendredi 8 h 15 à 12 h et 13 h 15 à 15 h 30

Échéances pour les taxes municipales

- **25 août 2021** (3^e versement)
- **23 novembre 2021** (dernier versement)

La ville au bout du fil

Renseignements généraux	450 780-5600
Urgence Police Incendie Ambulance	911
Sûreté du Québec - appel de service	450 310-4141
Sûreté du Québec - administration	450 743-7947
Sécurité incendie	450 780-5600, poste 5200
Centre animalier Pierre-De Saurel	450 746-7272
Permis de construction, de rénovation	450 780-5600, poste 5690
Taxes (Service des finances)	450 780-5600, poste 5620
Cour municipale	450 742-7775
MRC de Pierre-De Saurel	450 743-2703
Transport en commun	450 743-4411
Service de transport adapté et collectif	450 746-7827
Travaux publics (en tout temps), Lumières de rue brûlées, refoulement d'égoût, nids de poule.	450 780-5600, poste 5700

Membres du conseil

Maire Serge Péloquin	450 780-5600, poste 5655
M. Olivier Picard	450 780-5600, poste 5001
Mme Sylvie Labelle	450 780-5600, poste 5002
M. Martin Lajeunesse	450 780-5600, poste 5003
M. Jocelyn Mondou	450 881-6738
M. Stéphane Béland	450 780-5600, poste 5005
M. Benoît Guèvremont	450 780-5600, poste 5006
M. Patrick Péloquin	450 808-0602
Mme Dominique Ouellet	450 780-1248